

Compte Rendu du Comité Social Extraordinaire du 19 mars 2021

Suite aux annonces gouvernementales du 18 mars 2021

- **Information** A compter du 20 mars les sites recevant de la clientèle seront désormais ouverts de 9h30 à 18h45 (9h à 18h45 ce samedi 20 mars)

- **Information** Pour les magasins des **Alpes Maritimes** (Antibes, Cannes centre, Cannes Mandelieu, Cannes Cuisines et Nice Notre dame) les rayons Gem, photos et Cuisines seront fermés à compter du 20 mars (rubalise et affichage); la planification des salariés sera refaite en conséquence avec application des mesures prévues dans l'accord dérogatoire. Ces mesures sont prévues pour 30 jours au moins.

- **Information** sur la procédure de **mise en chômage partiel** progressive, à compter du 22 mars 2021, des concepteurs cuisine et des salariés travaillant dans les magasins suivants : Antibes, Cannes centre, Cannes Mandelieu, Cannes Cuisines et Nice Notre dame. La Direction indique que dans le cas du recours au chômage partiel un roulement équitable sera orchestré et que les salariés touchés par l'activité partielle seront rémunérés à 84% du salaire net.
Une prospection sera effectuée, sur la base du volontariat, dans le but de développer les ventes par *visio*.
- La consultation est reportée.

- La **CAT DGE** demande si le salaire des salariés restant sur site sera garanti (TRV) : la direction confirme qu'elle va analyser la situation avec le DV des Alpes maritimes afin d'éviter des pertes de salaires.